

# MEPN CERTIFICAT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE MEPN

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature  
(MEPN)



- Vu le rapport d'Etude d'Impact Environnemental et social du projet d'aménagement et de bitumage de la route N°Dali - Nikki - Tchicandou - Frontière Nigéria;
- Vu les résultats de l'atelier d'analyse du rapport d'Etude d'Impact Environnemental et social du projet d'aménagement et de bitumage de la route N°Dali - Nikki - Tchicandou - Frontière Nigéria;
- Vu l'avis technique de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE).

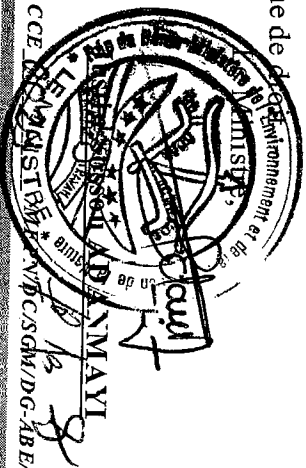
## CERTIFIE

Que le projet d'aménagement et de bitumage de la route N°Dali - Nikki - Tchicandou - Frontière Nigéria est conforme aux exigences environnementales.

Le promoteur dudit projet, la **Direction Générale des Travaux Publics (D'GTP)** du **Ministère Délégué auprès du Président de la République Chargé des Transports Terrestres, des Transports Aériens et des Travaux Publics** devra prendre les dispositions nécessaires pour mettre en œuvre, sous peine de retrait du présent Certificat, les activités identifiées dans le plan de gestion environnementale et destinées à corriger les impacts négatifs du projet.

Le présent Certificat, établi en un seul original, est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Enregistré au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Cotonou, le **20 OCT 2009** sous le N° CCE/REG/STRAM/ND/C/S/GM/DG/ABE/DE/IE/SA



**PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE BITUMAGE DE LA ROUTE N'DALI – NIKKI – TCHICANDOU – FRONTIERE NIGERIA**

-\*\*\*\*\*-\*\*\*\*\*-\*\*\*\*\*-\*\*\*\*\*-\*\*\*\*\*-

ACTIVITES	INDICATEURS D'IMPACTS	RESPONSABLE DE L'EXECUTION DE L'ACTIVITE	PLANNING DE MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES	RESPONSABLES DE	
				SURVEILLANCE	SUIVI ENVIRONNEMENTAL
1. Sensibilisation des différents acteurs sur les aspects ci-après : - sites d'emprunt et carrières - dédommagement des sinistrés - ouvriers allochtones sur les us et coutumes locales.	Zéro conflit non résolu	Maires de N'Dali et de Nikki	Toute la durée du projet	- Mission de Contrôle  - Maires de N'Dali et Nikki  - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori -DDTTP/ Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
2. Préserver la forêt sacrée de Ouénou	Les patrimoines culturel et floristique sont sauvegardés	- L'entreprise en charge des travaux  - Mission de contrôle	Pendant la phase de construction de la route	- Mission de contrôle  - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori  - Maire de Nikki	Comité de suivi environnemental
3. Forer d'autres puits en remplacement de ceux frappés d'alignement	Alimentation en eau des populations riveraines est assurée	L'entreprise en charge des travaux	Avant le démarrage des travaux	Mission de contrôle	Comité de suivi environnemental
4. Eriger un pan de clôture sur la façade route du marché de N'Dali	Réduction des risques d'accident	L'entreprise en charge des travaux	Avant la mise en service de la route.	Mission de contrôle	Comité de suivi environnemental

5. Recruter pour les travaux non qualifiés la main d'œuvre locale	Amélioration des revenus des ouvriers locaux	L'entreprise en charge des travaux	Pendant la phase de construction	Représentant de l'administration routière sur le projet	Comité de suivi environnemental
6. Sensibiliser les ouvriers sur les IST, MST/VIH SIDA	La prévalence est maîtrisée au sein des ouvriers	L'entreprise en charge des travaux	Durant toute la phase de construction	Mission de contrôle	Comité de suivi environnemental
7. Sauvegarder la flore située en dehors de la plate forme utile (emprise des travaux)	Les pertes de diversités floristiques sont limitées	- L'entreprise en charge des travaux - Mission de contrôle	Pendant la phase de construction du projet	Mission de contrôle	Comité de suivi environnemental
8. Restaurer / aménager les bases et zones d'emprunt après les travaux	- Taux de couverture végétale - Reprise des activités agricoles	L'entreprise en charge des travaux	Pendant et après la phase de construction de la route	- Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
9 Installer des bacs de récupération des déchets solides et liquides au niveau des postes de travail et les bases vies	Les bases et les postes de travail sont maintenus propres	L'entreprise en charge des travaux	Pendant la phase de construction du projet	- Mission de contrôle - SEES/DPSE DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
10. Restaurer selon les cas l'emprise des déviations	Taux de couverture végétale	- L'entreprise en charge des travaux - Mission de contrôle	Pendant et après la phase de construction de la route	- Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental

11. Installer les rideaux d'arbres de part et d'autre de la route (environ 8600 plants)	Amélioration du paysage et confort des usagers de la route	- L'entreprise en charge des travaux pour la période de garantie - DDEPN/Borgou Alibori - Maires de N'Dali et de Niliki	Pendant et après la phase de construction de la route	- Mission de Contrôle -DDEPN/Borgou Alibori - Maires de N'Dali et de Niliki	Comité de suivi environnemental
12. Bâcher les camions transportant les matériaux et arroser régulièrement les chantiers et les déviations	La pollution par la poussière est limitée	L'entreprise en charge des travaux	Pendant la phase de construction de la route	Mission de contrôle	Comité de suivi environnemental
13. Evaluer correctement les puissances des gisements avant l'ouverture des zones d'emprunts (latérites, sables)	Les zones d'emprunts sont bien identifiées	L'entreprise en charge des travaux	Avant et pendant la phase de construction de la route	- Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental <b>DDME</b>
14. Sauvegarder la terre végétale	Taux de couverture végétale Reprise des activités agricoles	L'entreprise en charge des travaux	Pendant et après la phase de construction de la route	-Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
15. Veillez au respect des normes au travail	Tous les ouvriers sont bien protégés	L'entreprise en charge des travaux	Pendant la phase de construction du projet	-Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
16. Avoir une équipe médicale au niveau de la base principale	Tous les cas d'accident et ou maladies sont suivis par l'équipe médicale	L'entreprise en charge des travaux	Pendant la phase de construction de la route	- Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental

17. Aménager la retenue d'eau de Ouenra Peul	Disponibilité d'eau en permanence pour le bétail	L'entreprise en charge des travaux	Pendant la phase de construction de la route	- Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
18. Signaler par des panneaux les voies de transport de matériaux et les voies de déviations	Les risques d'accidents sont réduits	- L'entreprise en charge des travaux - Mission de contrôle	Pendant la phase de construction de la route	- Mission de contrôle - SEES/CPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
19. Construire des ralentisseurs, autres que les dos d'âne, qui garantissent à la fois la sécurité des usagers/populations riveraines et la durée de vie de la chaussée aux points sensibles avérés (marché, infrastructure scolaire, sanitaire, etc.).	Risque d'accident limité	L'entreprise en charge des travaux	Pendant la phase de construction de la route	- Mission de contrôle - SEES/DPSE -DDEPN/Borgou Alibori	Comité de suivi environnemental
20. Couvrir au besoin les caniveaux en agglomération					

L'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) assure la coordination et le suivi de la mise en œuvre du plan de gestion environnementale.



Le Directeur Général de l'Agence  
Béninoise pour l'Environnement  
*Sabi Sommé OROUYE*  
Sabi Sommé OROUYE